



**Département de l'Hérault**  
**Mairie de Lunas**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25 février 2019

Membres en exercice : 14

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq février à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie de Lunas sous la présidence de Monsieur Aurélien Manenc.

**Présents :** Mmes CANTALOUBE-CLOCHARD M-E, CARLES. M, BARASCUT .V, DAAN. T  
Mr RIVIERE. D, TIECHE. M, ASTIER. J, MANENC. A, ANDRIEUX. P, THARAUD.D.

**Procuration :** Mme COLLAS Elisabeth à Mr ANDRIEUX Pierre

Mr MAS Christian à Mr MANENC Aurélien

Mr ACHER Joël à Mme CARLES Maria

**Secrétaire de séance :** Mr Daniel RIVIERE

### **Ordre du jour**

- 1 – Présentation du projet « Chaufferie Urbaine »
- 2 – Approbation du conseil du 04 décembre 2018
- 3 – Ouverture de crédits en investissement 2019
- 4 – Débat d'orientation budgétaire investissement 2019
- 5 – Vote des taux d'imposition 2019
- 6 – Compte rendu du dossier PLU Intercommunal
- 7 – Acquisition foncière
- 8 – Questions diverses.

\*\*\*\*\*

#### **1 – Présentation du projet « Chaufferie Urbaine »**

Mr Chassé co-président de l'association « Réagir » fait une présentation du projet de chaufferie au bois sur le bourg de Lunas et de son avancement. Après discussions, le conseil municipal prend acte de la démarche qui est encore longue. Le prochain rendez-vous est la journée d'information qui se déroulera le 9 mars 2019 à la salle des fêtes et du conseil de la commune de Lunas. Ensuite l'enquête auprès des habitants sera lancée.

#### **2 – Approbation du conseil du 04 décembre 2018**

Le compte rendu du conseil municipal du 04 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **3 – Ouverture de crédits en in vestissement 2019**

Mr le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019, dans la limite maximum du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, en dehors des restes à réaliser, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Budget 2018	¼ des crédits autorisés
Chapitre 20	15723	3930
Chapitre 21	507622	126905
Chapitre 22	1000	250

Il rappelle que ces ouvertures de crédits ne se substituent pas aux restes à réaliser et que les crédits ouverts ne seront pas utilisés s'il n'y a pas de nécessité.

Le conseil municipal, et après en avoir délibéré, décide d'autoriser monsieur le maire à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019, dans la limite maximum du quart des crédits ouverts au budget de l'année 2018.

#### **4 – Débat d'orientation budgétaire investissement 2019**

Monsieur le Maire rappelle les investissements réalisés en 2018.

Pour l'année 2019, les priorités seront les suivantes :

- Renouvellement de l'informatique à l'école
- Réfection de la Grand rue
- La sécurité routière
- La voirie communale
- Acquisitions foncières

En ce qui concerne le fonctionnement, aucun changement n'est prévu pour la masse salariale, et sur les charges à caractère général il est espérée une économie sur l'électricité et le combustible.

Le conseil municipal après en avoir débattu prend acte des orientations budgétaires pour l'année 2019.

#### **5 – Vote des taux d'imposition 2019**

Compte tenu de la crise du pouvoir d'achat et de la mise en place de la taxe Gémapi (qui n'est pas le fait de la commune), et des inconnues qui existe sur le devenir de la taxe d'habitation, monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019.

Après débat, il est proposé de passer au vote des taux d'imposition pour l'année 2019.

Pour le maintien des taux actuel sans augmentation : 13 voix Pour

Le tableau ci-dessous est ainsi accepté par le conseil municipal pour une augmentation de 0 % des taux d'imposition pour l'année 2019.

	Anciens taux	Augmentation	Nouveaux taux
Taxe d'habitation	10.19	0 %	10.19
Foncier bâti	15.68	0 %	15.68
Foncier non bâti	45.64	0 %	45.64

#### **6 – Compte rendu du dossier PLU Intercommunal**

Monsieur le Maire indique des débats sont en cours au sein de l'intercommunalité pour que le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, carte communale ou documents en tenant lieu » ait lieu en 2019.

Les débats portent notamment sur le rôle des conseils municipaux lors du transfert et du pouvoir des communes dans la future élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal.

Lors d'un prochain conseil, il sera fait état des propositions de Grand Orb.

#### **7 – Acquisitions foncières**

Monsieur le maire indique à l'assemblée que monsieur COULET Paul propose à la commune d'acquérir les parcelles (AC 502 – 211 – 210 – 208 – 207) situées chemin de Reirigardy jouxtant celles du foncier communal pour la somme de 2 euros le m<sup>2</sup>.

A l'unanimité pour le soutien économique, le conseil accepte la proposition de vente de Mr COULET à 2 euros le m<sup>2</sup> des parcelles (AC 502 – 211 – 210 – 208 – 207) situées chemin de Reirigardy.

## 8 – Questions diverses

### **- Radio Pays d'Hérault OP**

Monsieur le Maire indique qu'un projet de radio locale Ondapaïs qui émettrait sur notre territoire est actuellement en cours dans le cadre d'un appel à projet du CSA pour l'attribution de fréquence sur le bande FM. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de soutenir cette initiative. A l'unanimité, le conseil soutient cette action.

### **- Radon**

Monsieur Rivière indique qu'une étude conduite par l'ARS sur l'exposition au radon est en cours. Des capteurs seront placés dans 2 logements de la commune.

### **- Eclairage Public**

Monsieur Barascut indique que l'éclairage public du jeu de boule est régulièrement allumé la nuit. Il va être demandé à l'électricien de prévoir un installation pour supprimer cet état de fait.

### **- Manifeste pour le Train**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le manifeste pour le train qui a été émis par le comité pluraliste dans le cadre du soutien à la ligne Béziers Neussargues. Pour mémoire le train est à 1 euro sur cette ligne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.